

Location - Vente - Entretien

02 99 44 80 63 • www.b2flocation.com 35, rue de la Seine - ZA Château Gaillard 35470 BAIN-DE-BRETAGNE



NOUVEAU Disponible sur le parc location Nacelle araignée 19 m "La nacelle la plus polyvalente"

- Pente franchissable jusqu'à 25 %
- Auto stabilisatrice pour un maximum de sécurité
- Nacelle très compacte en position repliée, (largeur et hauteur réduites), elle permet le travail en intérieur par des accès étroits.
- Bi-énergie : utilisation en moteur essence ou électrique 220 V
- Transportable sur remorque 3,5 t (Permis EB)
- Hauteur maximum de travail 19 m.
- Déport maximum 10 m à 10 m de haut

Domaines d'utilisation :

nettoyage, maintenance, événementiel, élagage...

GROUPE BRILHAC

Acquisition d'un immeuble de bureaux - gare du Mans (72)

Situé à proximité immédiate de la Gare du Mans, c'est un futur immeuble de bureaux de 3 511 m², loué à deux grands noms : Vinci Energies et Enedis. Les travaux ont commencé, achèvement prévu pour la fin 2019.



Brilhac compte à présent plus de 355 millions d'euros d'investissements réalisés pour 85 immeubles acquis sur le territoire. Plus de 50 utilisateurs grands comptes de natures différentes acquipent ces biens

rentes, occupent ces biens. L'objectif est de continuer la diversification par de nouvelles acquisitions et de consolider le portefeuille existant. Plus de 25 % des actifs du portefeuille géré ont été confrontés à une négociation du bail : plus de 90 % des négociations se sont conclues par le renouvellement du bail avec le locataire en place, confortant le Groupe Brilhac auprès de ses investisseurs privés et family offices (constitués essentiellement de chefs d'entreprise, cadres-dirigeants et foncières privées/ familiales).

/ / VIE DES ENTREPRISES / / /

E-CARE

Accompagnement renforcé des entreprises innovantes

Le cabinet d'expertise-comptable basé à Chartres-de-Bretagne e-care, vient de recruter un docteur conseil en innovation. L'objectif est d'aider les sociétés innovantes à bénéficier de fonds publics qui leur sont dédiés, nécessitant souvent de lourdes démarches.



L'équipe d'e-care à Chartres de Bretagne.

« Intervenir auprès des entreprises pour décrocher des financements publics », telle est la mission de Chloé Méjean, recrutée récemment au sein du cabinet e-care. Docteur conseil en innovation, elle accompagne des sociétés qui engagent des travaux de recherche et d'innovation, les aidant à bénéficier du crédit d'impôt recherche ou du crédit d'impôt innovation, mais aussi de subventions européennes. Des démarches qui sont souvent longues et compliquées pour les entrepreneurs qui s'y aventurent.

Dossier technique R&D

Le travail de Chloé Méjean consiste particulièrement à déceler et à mettre en exergue les travaux de R&D valorisables, afin d'obtenir un financement. Elle est aussi apte à réaliser le dossier technique de justification des dépenses liées à la recherche et à l'innovation, un point clé de la demande de financement. Ce dossier est en effet réclamé aux start-up par l'administration fiscale, pour justifier les dépenses déclarées.

Un cabinet expérimenté sur l'innovation

Cet accompagnement a l'avantage de prendre place au sein du cabinet e-care, qui propose une offre de service globale : comptabilité, juridique, social... Autant de prestations qui sont indispensables aux entreprises. Sa particularité est donc de bénéficier d'une « solide expérience dans l'accompagnement de start-up et d'entreprises innovantes » comme l'explique Jean-François Bohn, son dirigeant. « Avec l'arrivée de Chloé Méjean, le cabinet souhaite renforcer sa position affirmée sur le conseil autour des crédits d'impôt mais aussi les aides BPI. régionales, dépôts de brevets ».

En lien avec le Pool et Pépite Bretagne

Implantée à Chartres-de-Bretagne, la structure « a l'avantage de pouvoir proposer une relation privilégiée à [ses] clients » précise la Docteur conseil. « Une expertise par ailleurs largement reconnue par l'écosystème local de l'innovation, travaillant avec les clusters comme le Poool, la Fondation Rennes 1 et Pépite Bretagne. »

Le cabinet peut intervenir uniquement sur la partie financement de l'innovation, en lien avec l'expert-comptable de l'entreprise innovante. Un rendez-vous avec e-care permet de bénéficier de cervice de conseil, de mieux connaître la palette de financements possibles. Un engagement pour e-care au service de la dynamique locale des entreprises en recherche et de développement.

Contact:

Jean-François Bohn, expert-comptable, gérant e-care ifbohn@e-care.fr - 02 99 64 23 97



Réunion d'information sur le CIR avec des clients du cabinet.